

Allocution de Jean-Claude GAUDIN
Présentation du plan « Ambition centre-ville »

Vendredi 8 décembre 2017

Madame la Présidente du Conseil Départemental,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les journalistes,
Chers Amis,

Le Centre-Ville est le coeur battant de Marseille : riche d'un patrimoine historique et urbain remarquable, il représente le premier pôle commercial de la Métropole.

Il constitue aussi un enjeu fort en termes d'image, de rayonnement et d'attractivité, économique, touristique, culturelle ou résidentielle.

Pour l'équipe municipale, le centre-ville a toujours été l'objet de toutes les attentions.

Parmi les réalisations majeures, je citerai notamment les deux lignes de tram qui ont entraîné la requalification de la rue de la République, de la Canebière et de la rue de Rome, la piétonnisation du Vieux-Port, la rénovation du Musée d'Histoire, la bibliothèque interuniversitaire de la rue Bernard Dubois inaugurée ces jours-ci, ainsi que l'opération Grand Centre-Ville pilotée par la Soléam.

Mais les centres anciens en France sont en perte de vitesse, au profit de la périphérie, et le centre-ville de Marseille n'est pas épargné.

Dans ce contexte, nous voulons, à travers un nouveau plan global mettant en cohérence différents leviers, aller plus loin et plus fort pour améliorer le quotidien des Marseillais qui y vivent, qui y consomment ou qui y travaillent.

Ce plan d'action dénommé "Ambition Centre-Ville", en partenariat qualifié "d'historique" avec le Conseil Départemental - car il est en effet sans précédent - se décline en projets à court et moyen terme dans un "livre guide" et un nouveau site internet, qu'avec Martine VASSAL nous vous présentons aujourd'hui.

Ce plan d'action "Ambition Centre-Ville" a été co-construit avec les représentants des habitants, des commerçants et des entreprises, les associations, les CIQ, et je remercie vivement les Elus, les fonctionnaires de la Ville et de la Métropole, qui ont participé depuis 2016 à l'élaboration de ce programme et animé les nombreuses réunions de concertation, afin que ce plan d'action réponde aux attentes et aux besoins de la population.

Plusieurs axes majeurs, autour de l'espace public, l'habitat et le logement, l'activité économique, constituent le cercle vertueux des principes d'une action concertée, globale et cohérente, portée par la Ville et la Métropole dans une totale complémentarité.

Globalement, ce programme comprend 50 actions concrètes pour le centre-ville avec des investissements publics à hauteur de 100 M€, à parité avec les investissements privés, avec des actions déjà en cours et d'autres qui se finaliseront d'ici 2020.

Parmi les actions les plus significatives, j'évoquerai tout d'abord celles qui concernent l'aménagement et la gestion de l'espace public.

Premièrement, la requalification très qualitative de la rue Paradis que nous venons d'inaugurer, dont l'aménagement entre la place Estrangin et la Canebière fait la part belle aux piétons et aux vélos, et contribuera à redynamiser cet axe commercial majeur.

Ensuite, c'est la requalification du quartier Noailles que nous engagerons, dès février 2018, avec la rénovation du Marché des Capucins, avant celle des places Fare-Petites-Maries, Porte d'Aix, Jean Jaurès, et du cours Lieutaud.

Toujours sur cette thématique, nous allons mettre en place des toilettes publiques gratuites, 60 d'ici à 2020 (pour un coût de 5 M€ sur 8 ans).

Quant à l'utilisation des deux-roues qui doit être encouragée mais mieux encadrée, nous allons créer 1400 places de stationnement qui leur seront dédiées.

La propreté est un vecteur essentiel de la qualité de vie, la Métropole a renouvelé ses marchés avec des obligations très strictes de résultats en termes de collecte et de propreté.

De plus, elle va procéder à un redéploiement du parc des véhicules et investir dans un matériel de nettoyage performant et adapté à toutes les situations (balayuses et scooters électriques).

Autre vecteur de la qualité de vie, et non des moindres, l'amélioration de la sécurité afin de garantir une ville plus sûre : le maillage des caméras de vidéoprotection sera encore renforcé et un système intelligent de vidéo d'alertes en temps réel sera mis en place.

Restaurer la chalandise dans un centre-ville apaisé, animé et convivial, voilà le fil conducteur de l'action que nous poursuivons depuis de nombreuses années.

Afin d'encourager les créations et la diversification de l'offre commerciale et d'agir contre la vacance, nous avons mis en place un droit de préemption renforcé sur les fonds de commerce, et intégré la modernisation des devantures commerciales dans le dispositif d'aides publiques aux "ravalements de façades" grâce auquel 500 immeubles ont déjà été traités.

Dans ce domaine, l'élément moteur de la redynamisation reste l'investissement privé qui, à travers de nombreux projets structurants, montre sa confiance dans le renouveau du centre-ville : l'hôtel 4 étoiles sur l'îlot des Feuillants qui ouvrira en 2019, le complexe de cinéma Artplexe, dont le chantier débutera début 2018 en lieu et place de la Mairie de Secteur relogée sur la Canebière, "Babel Community", un espace de coworking sur la rue de la République et le Groupe Virgil qui investit 50 M€ sur la rue Saint Ferréol, ou encore Post-Immobilier qui rénove en profondeur l'ancienne Poste Colbert pour accueillir 450 agents, et valorise l'immeuble de bureaux mitoyen.

L'ensemble de ce dispositif doit aussi concourir à inciter de nouveaux habitants à revenir vivre en centre-ville.

Pour cela, nous voulons faire davantage à destination des jeunes ménages primo-accédants en donnant un nouvel élan au chèque premier logement et en mettant en place un chèque premier logement Accession/Rénovation dans le Grand Centre-Ville.

Ce nouveau dispositif plus incitatif représentera un investissement important de plus de 13 M€ sur 6 ans.

Veillez me pardonner pour la longueur de cette présentation du projet "Ambition Centre- Ville", dont la richesse et la complémentarité ont pour seul but d'améliorer la qualité de vie à l'écoute des habitants et des usagers du centre-ville, et leur permettre d'y vivre ou d'y accéder dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

Merci de votre attention.

Seul le prononcé fait foi.